

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LE RENOUVELLEMENT DE
L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de l'Accord canado-américain sur l'automobile. Les déclarations d'intention ou d'entente, signées par les fabricants canadiens d'automobiles, ont-elles été retirées ou annulées?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, si je saisis bien de quelles déclarations d'entente il s'agit, elles étaient provisoires et sont maintenant caduques. Nous en sommes revenus à une formule moins officielle.

M. Hales: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous ferait-il, à l'appel des motions, une mise au point sur l'Accord?

L'hon. M. Pepin: Oui, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au député de Wellington ce qu'il entendait par une mise au point?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous traitons maintenant de la question du député de Saint-Jean-Est. Le ministre et le député de Wellington pourraient peut-être avoir un entretien en dehors de la Chambre.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LA BAIE DE PLACENTIA (T.-N.)—L'INDEMNISATION
DES PÊCHEURS VICTIMES DE LA
POLLUTION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au premier ministre. Le premier ministre de Terre-Neuve a dit hier, à Saint-Jean, que le gouvernement fédéral, consulté au sujet de l'ouverture de l'usine de phosphore à la baie de Plaisance, l'avait approuvée. Le gouvernement va-t-il maintenant assumer pleinement ses responsabilités et indemniser équitablement les pêcheurs de la baie de Plaisance privés d'une source de revenus à la suite de la pollution de cette partie de Terre-Neuve?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai quelque doute sur la forme de la question. Toutefois, l'intention est claire et le ministre aimerait peut-être y répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question a été amplement débattue, ou discutée, avec le ministre des Pêcheries. Je suis sûr qu'il répondra volontiers lorsqu'il sera à la Chambre.

M. McGrath: J'invoque le Règlement monsieur l'Orateur. Je fais allusion à une déclaration très nette faite hier par le premier ministre de Terre-Neuve, où il a porté une très grave accusation contre le gouvernement du Canada qui, en fait, serait responsable de la pollution de la baie de Plaisance. Le premier ministre se doit, je pense, de fournir une explication au pays et, en tout cas, aux pêcheurs de Terre-Neuve.

M. l'Orateur: Je donne la parole au député de Comox-Alberni.

M. McGrath: Puis-je annoncer dix heures?

M. l'Orateur: Pas maintenant. La parole est au député de Comox-Alberni.

M. MacInnis: Le premier ministre voudrait annoncer dix heures.

Le très hon. M. Trudeau: Je ne demanderais pas mieux.

M. McGrath: A dix heures donc.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. McGrath: Surtout, ne manquez pas d'y être.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES DROITS D'IMPORTATION SUR LES FRAISES

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle a trait à une question posée hier au ministre du Revenu national par le député de Fraser Valley-Ouest. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises pour répondre à la demande présentée il y a trois semaines environ par la Fédération de l'agriculture de la Colombie-Britannique pour qu'on maintienne des droits d'importation sur les fraises pendant la campagne de 1969?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je devrai tenir la question pour préavis. J'ignorais que le député de Fraser Valley-Ouest avait posé une question à ce sujet hier.